

# Le LMD et la professionnalisation

Patrick Girard

Professeur à Poitiers, 27ème

Directeur IUP Génie Physiologique Informatique

Secrétaire de l'ADIUP (Assemblée des Directeurs d'IUP)

# Un peu d'histoire

- Les précurseurs : les M.S.T. (Maîtrises Sciences et Techniques)
  - deux ans (Licence et Maîtrise)
  - 800h d'enseignement par an
  - 30% d'extérieurs (non-universitaires)
  - un stage "long" (3 mois)

Années 70

# Un peu d'histoire

## (suite)

- Sans définition claire : D.E.S.S. (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées)
- un an (Bac + 5 - 3ème cycle !)
- 350h-600h d'enseignement par an
- Extérieurs (très variables)
- un stage long (4 à 6 mois)

Années 80

# Un peu d'histoire

## (suite)

- Les I.U.P. (Instituts Universitaires Professionnalisés)
  - Une charte (cahier des charges)
  - Une commission de choix
  - 3 ans (professionnalisation sur la durée)
  - pluridisciplinaires

Années 90

# Un peu d'histoire

## (suite)

- Les Licences Professionnelles
  - Un an (souvent après BTS ou IUT)
  - Un stage long, un projet tutoré
  - Une logique de niche
  - Pas d'intégration dans le LMD

Années 2000

# et le LMD ?



# Une catastrophe ?

- Perte de 30 années de travail
- Pas de solution pour les IUT
- Ambiguïté de la licence pro (absence de professionnalisation en licence)

# L'expérience des IUP

- La professionnalisation ne se fait pas en quelques mois
- La professionnalisation demande plus d'heures...
  - pour ne pas abaisser le niveau de formation
  - pour associer savoir-faire et savoir-être au "pur" savoir

# L'expérience des IUP

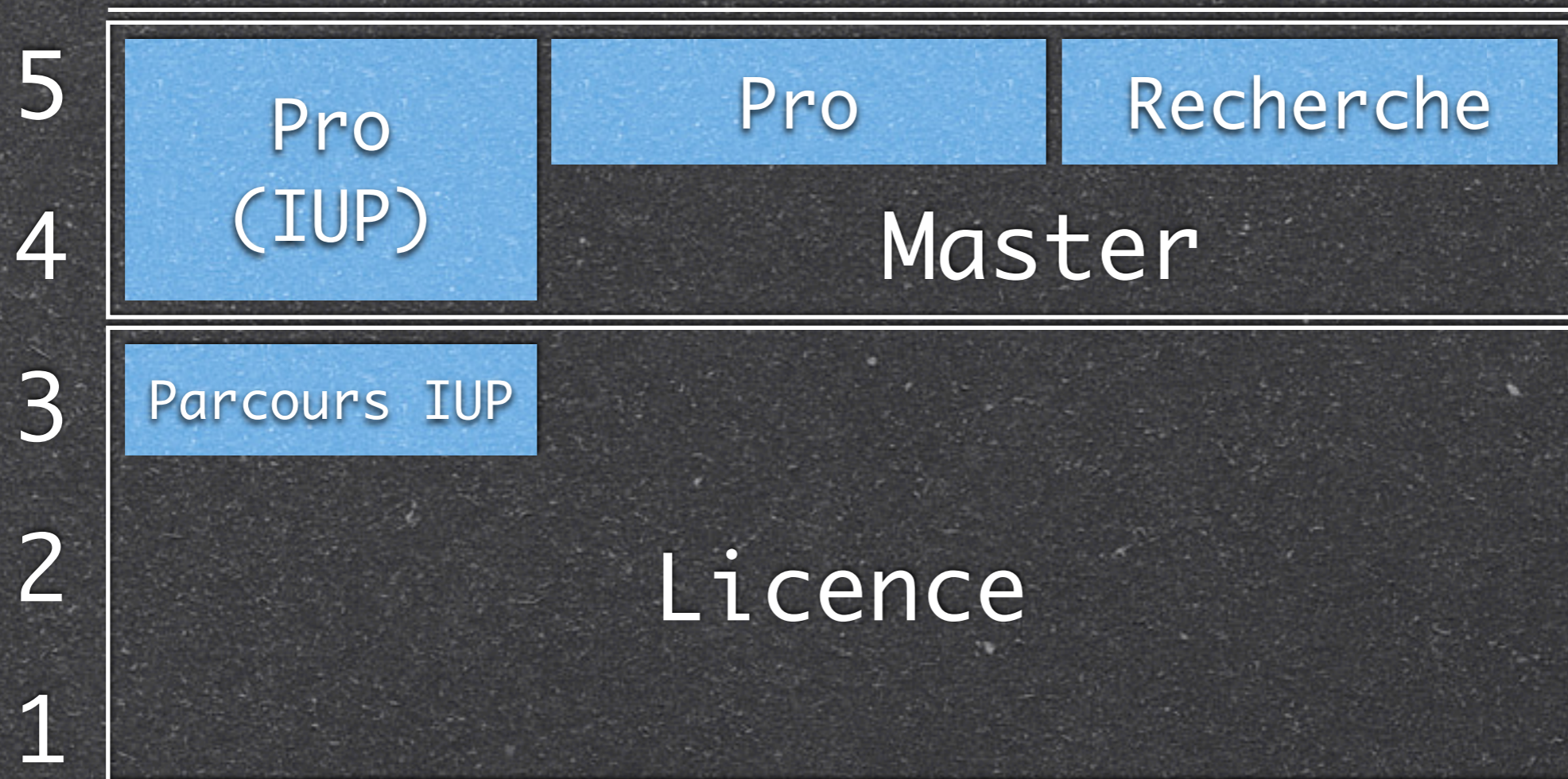
## (suite)

- La professionnalisation nécessite des cursus cohérents et finalisés
- L'identification des formations (écoles) est essentielle
  - Distinction pro/recherche
  - Reconnaissance par les professionnels

# Ce que nous avons obtenu...

- Depuis 2002-2003, avec le CDUS
  - Passage des IUP à Bac + 5
  - Conservation d'une identification au sein des Licences et Masters
  - Conservation d'un volume horaire conséquent (et engagement de moyens de la DES)

# Ce que nous avons aujourd'hui



# La démarche de l'ADIUP

- Sauvegarder dans les entreprises le sentiment d'excellence de la formation professionnalisante dans l'Université (de 10 à 20 000 étudiants par an pendant 15 ans)
- Par la création d'un label ouvert à tous, décerné par une commission indépendante, et reposant sur une charte



# La charte

- Une formation à finalité professionnelle et de recherche technologique, clairement identifiée
- Équilibre entre les 3 composantes :
  - Formation fondamentale
  - Formation technologique
  - Formation professionnelle

# La charte (suite)

- Adéquation formation emploi
  - Une forte implication des professionnels
  - Un suivi de l'insertion et du parcours professionnels
  - Un enseignement par alternance pour une vraie professionnalisation

# La charte (suite)

- Un parcours cohérent sur 180 crédits
- Un volume horaire conséquent
- Des flux d'étudiants significatifs
- Un suivi des diplômés
- Un environnement recherche
- Deux langues étrangères

# La charte... pour qui ?

- Pas réservé aux ex-IUP.
- Ouvert à tous les Master Pro qui satisfont à l'essentiel de la charte...